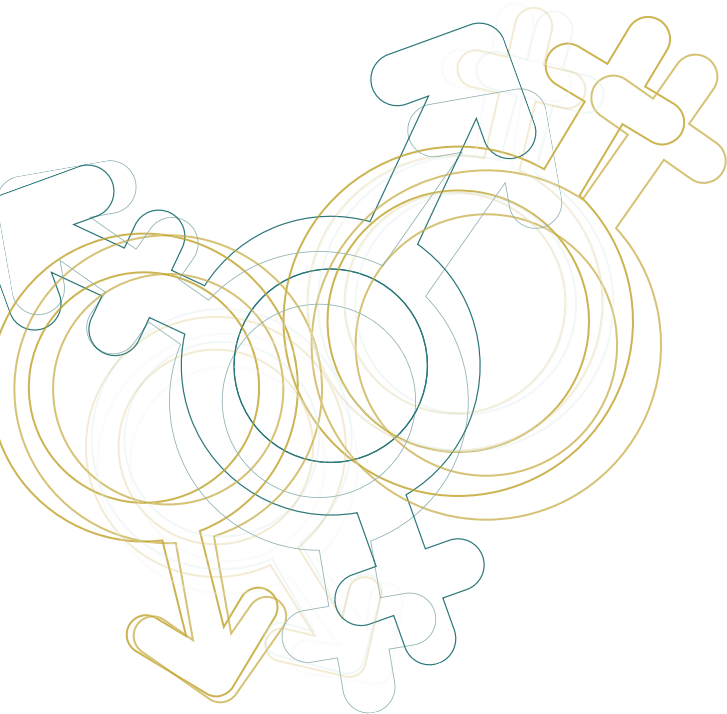


## INFORMATIONS PRATIQUES

La session du matin et le débat plénier se tiendront dans la salle **Storck**. Une traduction simultanée néerlandais-français-anglais est prévue.

Les ateliers auront lieu dans les salles **Laermans**, **Marissiaux** et **Marsereel**. Pour les ateliers « Marché du travail » et « Soins de santé » : traduction simultanée néerlandais-français ; pour l'atelier « Aspects juridiques » : traduction simultanée néerlandais-français-anglais.



## ACCESSIBILITE

### Accès au bâtiment Eurostation II

(SPF Emploi, Travail et Concertation sociale – Institut pour l'égalité des femmes et des hommes)

L'entrée du public se fait au 1, Rue Ernest Blerot à 1070 Bruxelles.

**En train :** Descendez à la gare du Midi. Dans le hall, suivez les panneaux indiquant la direction « Place Horta ». Le bâtiment Eurostation II se situe juste en face de cette sortie.

**En métro :** Prenez les lignes 2 ou 6. Descendez à l'arrêt « Gare du Midi » et suivez la sortie « Tour du Midi ». Le bâtiment Eurostation II est situé à proximité de cette sortie. Vous pouvez également traverser la gare et prendre la sortie « Place Horta ». Le bâtiment se situe juste en face de cette sortie.

**En autobus :** Les lignes 27, 49, 50 et 78 de la STIB s'arrêtent à la gare du Midi. Les lignes HL, 116, 117, 118, 134, 136, 137 et 144 de la société De Lijn passent aussi par la gare du Midi (Avenue Paul Henri Spaak). Et enfin, les lignes W, WI, 123 et 365a du TEC font arrêt à l'avenue Fonsny.

**En tram :** Les lignes 4, 23, 32, 55, 56, 81 et 82 s'arrêtent soit dans la rue couverte ou soit dans le métro souterrain. Dans tous les cas, suivre la direction « Tour du Midi » ou « Place Horta » pour rejoindre le bâtiment Eurostation II.

**En voiture :** Sur la petite ceinture, suivre la direction « Gare du Midi ». Parking public souterrain Q-Parc situé à côté du bâtiment Eurostation II.

### Accès pour les personnes à mobilité réduite :

Le bâtiment Eurostation II est accessible aux personnes à mobilité réduite. En venant de la place Horta ou de la rue Bara, les personnes à mobilité réduite peuvent atteindre l'entrée du bâtiment par un accès en pente légère. Le personnel d'accueil prendra les dispositions nécessaires pour l'accompagnement éventuel des personnes à mobilité réduite.

**Institut pour l'égalité des femmes et des hommes**  
Rue Ernest Blerot 1 - 1070 Bruxelles

**Tél. :** +32 (0)2 233 42 65 - **Fax :** +32 (0)2 233 40 32

**E-mail :** [egalite.hommesfemmes@iefh.belgique.be](mailto:egalite.hommesfemmes@iefh.belgique.be)

**Site web :** [www.iefh.belgium.be](http://www.iefh.belgium.be)



# Etre transgenre en Belgique

**Un aperçu de la situation sociale et juridique des personnes transgenres**

**Vendredi 20 novembre 2009 [9h00 > 17h00]**

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes  
Rue Ernest Blerot 1 - 1070 Bruxelles

# PROGRAMME

En 1989 déjà, le Parlement européen et le Conseil de l'Europe appelaient leurs Etats membres à mettre fin à l'inégalité de traitement et à la discrimination dont sont victimes les personnes transsexuelles en mettant en place une réglementation adaptée. Vingt ans plus tard, peu de progrès semblent avoir été réalisés sur ce plan, car en cette année 2009, le commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe dénonce à nouveau la transphobie et la discrimination des personnes transgenres.

En Belgique, quelques lois ont récemment été promulguées afin d'améliorer la situation des personnes transgenres – nous faisons référence à la loi du 10 mai 2007 sur la transsexualité et à la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes. Mais les plaintes que l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes reçoit montrent que l'inégalité de traitement et la discrimination des personnes travesties, transgenres et transsexuelles sont également choses courantes en Belgique, et que la politique actuelle et la législation existante n'offrent donc qu'une garantie relative en ce qui concerne la protection des droits de ce groupe très diversifié.

C'est la raison pour laquelle l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes fait réaliser une étude sur la situation sociale et juridique des personnes transgenres en Belgique, en vue de dresser un aperçu des discriminations et des inégalités observées dans la pratique, dans la politique et dans la législation – afin de les combattre de façon ciblée. Cette étude a été réalisée par le Steunpunt Gelijkekansenbeleid (Consortium Université d'Anvers - Université de Hasselt), en collaboration avec l'asbl Cap-Sciences Humaines de l'UCL. Ce séminaire présente l'étude au public.

La session du matin sera l'occasion pour les chercheurs de présenter les résultats de l'étude; ces résultats seront ensuite placés dans un contexte européen par le Prof. Dr. Stephen Whittle, chercheur de renommée internationale en études transgenres et transactiviste. Dans l'après-midi, les principaux points névralgiques mis en avant dans l'étude seront approfondis dans le cadre de trois ateliers traitant respectivement du « travail », des « soins de santé » et des « aspects juridiques ». Au moyen d'un débat entre les experts invités et le public, nous souhaitons, d'un côté, travailler à la conscientisation et à la sensibilisation et, de l'autre côté, formuler des pistes de réflexion et d'action et des recommandations visant à améliorer la situation sociale et juridique des personnes transgenres. Le séminaire se clôturera par un débat auquel participeront des acteurs politiques, universitaires et de terrain.

**9h00** **Accueil**

**9h30** **Introduction**

**Michel Pasteel**, directeur de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

**9h45** **La situation sociale et juridique des personnes transgenres en Belgique : résultats de l'étude**

**Joz Motmans**, Steunpunt Gelijkekansenbeleid (Consortium Université d'Anvers - Université de Hasselt)

**10h30** **Pause**

**10h50** **Un aperçu de la position sociale et légale des personnes transgenres et transsexuelles au sein de l'UE**

**Prof. Dr. Stephen Whittle**, Manchester Metropolitan University, Vice-président Press for Change

**11h30** **Questions-Réponses**

**12h00** **Lunch**

**13h00** **Ateliers**

**Atelier 1 : Marché du travail**

**Patricia Biard**, Responsable « Femmes » et « Egalité de genre » à la CSC (Confédération des syndicats chrétiens de Belgique)

**Solange Theys**, asbl Tweestrijd

**Marie-Christine Vrijens**, Association Trans-Action

**Drs. Thomas W. Wormgoor**, Juriste et psychologue, Transgender Netwerk Nederland

*Modératrice : Eveline Cortier*, Vrouwen Overleg Komitee

**Atelier 2 : Soins de santé**

**Yves Aerts**, Coordinateur Çavaria

**Frédéric Burdot**, Psychologue, Service de Psychiatrie et de Psychologie Médicale, Centre Hospitalier Universitaire de Liège

**Fran Bambust**, T-werkgroep

**Dr. Griet De Cuypere**, Centrum voor seksuologie en genderproblematiek, UZ Gent

**N.C. Nicholls**, Genres Pluriels asbl

*Modérateur : Jochen van der Worp*, Coordinateur Maison Arc-en-Ciel asbl, Bruxelles

**Atelier 3 : Aspects juridiques**

**Silvan Agius**, Policy & programmes officer, ILGA-Europe  
**Stephanie Grisard**, Attachée au SPF Justice, DG de la Législation et des Libertés et Droits fondamentaux, Service des Droits de l'Homme

**Laurence Ngosso**, Genres Pluriels asbl

**Prof. Dr. Stephen Whittle**, Manchester Metropolitan University, Vice-président Press for Change

*Modérateur : Patrick Verraes*, Juriste, Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

**15h00** **Pause**

**15h15** **Présentation des résultats des ateliers**

**15h30** **Débat**

**Véronique Claus**, Présidente du T-werkgroep

**Zoé Genot**, Députée fédérale

**Max Nisol**, Genres Pluriels asbl

**Prof. Dr. Kristof Uytterhoeven**, Hogeschool voor Wetenschap & Kunst Sint-Lucas / K.U.Leuven / Avocat

*Modératrice : Anke Hintjens*

**16h30** **Clôture**

**Joëlle Milquet**, Vice-Première Ministre, Ministre de l'Emploi et de l'Egalité des chances, chargée de la Politique de migration et d'asile